



# Certification 2025 : calendrier, profil, inscription

publié le 30/11/2024

## Descriptif :

Le B.O. n°32 du 29 août 2024 arrête le calendrier des épreuves orales et écrites. Retrouvez dans l'article le calendrier de la session 2025 de la Certification en langue allemande, le profil des élèves et les modalités d'inscription.

## Sommaire :

- Dates des épreuves
- Profils des élèves susceptibles de participer à la certification
- Inscription des élèves

### ● Dates des épreuves

La note de service du 29 juillet 2024 parue dans le [B.O. n°32 du 29 août 2024](#) cadre la **session 2025** de la certification.

- Les **épreuves écrites** évaluant la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit et l'expression écrite de la session 2024 auront lieu le même jour pour l'allemand, l'anglais et l'espagnol, à savoir le **mercredi 12 mars 2025** pour toutes les académies (à l'exception de l'académie de la Réunion) de **9h à 12h30**. La **durée est de 175 minutes + 2 pauses**.
- Dans l'Académie de Poitiers, les **épreuves orales** se dérouleront **entre le 29 janvier et le 2 avril 2025**. Les dates seront fixées à la convenance des établissements et en tenant compte des échanges prévus entre interrogateurs.

### ● Profils des élèves susceptibles de participer à la certification

- ▶ élèves volontaires de **classe de seconde et de première** des lycées généraux et technologiques ;
- ▶ élèves volontaires de **classe de première et terminale** des lycées professionnels ;
- ▶ élèves volontaires de **classe de troisième** de langues et cultures européennes d'allemand, ou élèves proposés par leur professeur ;
- ▶ élèves volontaires des établissements du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

### ● Inscription des élèves

L'inscription des élèves est placée sous la responsabilité du chef d'établissement **entre le lundi 18 novembre et le vendredi 6 décembre 2024 par l'application Cyclades**.

**Un élève inscrit est tenu de se présenter à l'ensemble des épreuves**, sauf cas de force majeure justifié et signalé au rectorat de Poitiers – Dec 2.